

# A propos de meubles

Autor(en): **Angst, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Wissen und Leben**

Band (Jahr): **3 (1908-1909)**

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-750967>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

und für je mehr Staaten diese Erkenntnis zur Orientierung der Politik massgebend ist, um so lebhafter wird die Gemeinschaft der Staaten gegen Verletzungen des Kollektiv-Interesses reagieren und damit die Rechtsbrüche wenigstens auf die Fälle reduzieren, in denen einem Staate seine Lebens-Interessen mit den Interessen der Gesamtheit unvereinbar und daher eine Auflehnung gegen diese trotz der damit verbundenen Risiken durch die Umstände gerechtfertigt erscheinen.

Für einen Staat wie die Schweiz wird daher neben dem Bestreben, durch die höchstmögliche Kraftentfaltung im Notfalle seine Rechte schützen zu können, der Gedanke massgebend sein müssen, bei jeder sich bietenden Gelegenheit für den Ausbau und die Respektierung der internationalen Rechtsordnung einzutreten. Denn diese gewährt ihm, solange er zur Behauptung seiner Rechte fähig und bereit ist, die grössten Garantien seiner dauernden Unabhängigkeit. Er wird deshalb auch die Unverbrüchlichkeit der Vertragstreue im Völkerleben als eine Angelegenheit von fundamentaler Bedeutung behandeln.

WYDEN BEI OSSINGEN

MAX HUBER



## A PROPOS DE MEUBLES

Le Musée des Arts industriels de Zurich contient actuellement une intéressante exposition de meubles dessinés et exécutés par des architectes et artisans du pays.

L'aménagement ingénieux des vingt-cinq salles exposées est dû aux soins dévoués du directeur de l'Ecole des Arts industriels, M. de Praetere.

L'attention est vivement sollicitée par l'aspect définitif, le caractère intime et tranquille de ces salles transportées là avec leurs fenêtres, portes et tentures, telles qu'elles seront en réalité dans les diverses maisons qu'elles occuperont après la clôture de l'exposition.

Le résultat de l'ensemble témoigne d'un bel effort des architectes et de l'industrie zurichoise; les temps sont encore peu

éloignés où l'art industriel sortant d'une léthargie séculaire concevait, en une architecture de rêve et de cauchemar, des meubles dont le style fut surnommé le „ténia“ ou style „os de mouton“.

Le progrès accompli depuis quinze ans est considérable; le besoin d'originalité ou plutôt de personnalité ne s'est pas éteint, mais il s'est assagi, et, du chaos de conceptions et de formes qui virent le jour, il ne subsiste que celles qui furent logiques et devinrent les étapes de la voie nouvelle.

La plupart des intérieurs exposés donnent une impression de simplicité et de clarté; chaque meuble est imaginé pratiquement, pour son utilité, exécuté en différentes matières dont l'emploi est le plus souvent judicieux; les bois les plus divers s'adaptent selon leur convenance et leur caractère de densité; le sapin, travaillé en planches et teinté d'un léger ton chaud, aboutit au résultat simple et charmant qu'est le No. 1 du catalogue (cabinet de travail), résultat obtenu par des moyens bien en rapport avec le caractère un peu fruste du bois de sapin. Les proportions des boiseries formant armoires et banquettes sont agréables; tout est bien combiné au point de vue pratique. Un petit ornement entaillé dans la traverse supérieure de la boiserie la relie au plafond et ajoute une pointe de richesse comme le ferait une fleur s'épanouissant sur sa tige. On ne peut, dans ce bois fibreux et cassant, faire des finesses de moulures et sculptures comme le supporterait un bois plus serré de grain, par exemple le noyer ou le chêne; plus une matière est dense et précieuse, plus elle demande à être travaillée; le principe, né de la matière même, doit être respecté.

C'est à l'artisan de faire valoir les qualités spéciales de chaque essence de bois en l'œuvrant dans ses caractères essentiels; c'est en quoi la chambre d'étude révèle de grandes qualités. Le No. 2 (petit salon) montre les mêmes qualités de clarté et simplicité de composition, avec cependant un peu moins d'harmonie dans l'ensemble. Le No. 5 (salon) est une grande pièce largement éclairée par la lumière venant d'un bow window très ouvert en demi-cercle; des banquettes et une jolie table meublent cette partie de la pièce; l'angle où est placée la cheminée qui voisine avec quelques sièges confortables sera le lieu des causeries intimes; une sorte d'armoire basse surmontée

d'une vitrine orne la partie opposée à la cheminée; l'idée est très ingénieuse. L'architecture de l'ensemble témoigne d'une louable recherche de souplesse dans la forme; mais elle confine parfois à la lourdeur dans les moulurations du bâti de la vitrine. Les bois de chêne employés pour la construction des boiseries et des meubles sont d'une richesse remarquable, ils donnent une impression agréable et joyeuse de confort par le seul bon goût d'avoir conservé la nature des bois admirables. Je n'en dirai pas autant de plusieurs salles à manger, cependant intéressantes, construites en bon bois, mais passées en couleur, soit brun, noir ou vert.

Poser une teinte légère sur un bois poreux comme le sapin ou le peuplier ne fait que précéder la patine que lui donnerait le temps, mais teinter en noir ou vert un beau bois de chêne dont le grain est serré, résistant et brillant, c'est commettre un sacrilège; considérez longuement la variété des dessins et couleurs que possède une planche de chêne fraîchement rabotée et je serais étonné que la richesse historique de la matière sollicitât de vous encore un apport de couleur; ne serait-ce pas mettre la lumière sous le boisseau?

Les Nos. 10 et 17, deux salles à manger dont l'architecture est de belle proportion, sont aussi très logiques de construction; les bâtis des meubles, en bois d'épaisseur apparente, inspirent de la confiance, et, dans le bâti bien charpenté, les tiroirs, les portes des armoires et vitrines viennent s'ajuster tout en restant subordonnés à l'architecture générale; maintenant, le meuble étant bien établi selon sa destination pratique, intervient alors la fantaisie du décorateur qui enjolive les panneaux de marqueteries en bois précieux et divers sans déformer la donnée architecturale. Voilà du meuble bien compris.

Dans cette même donnée, je citerai encore le No. 14 (fumoir); il présente un ensemble harmonieux et distingué par le simple jeu des proportions et dispositions des meubles; les portes des armoires vitrées en verre taillé forment un élément décoratif heureux. Il y aurait d'autres chambres intéressantes à nommer; mais je ne veux parler dans cette étude que des spécimens qui présentent certaines qualités ou défauts de nature à confirmer quelques opinions personnelles, sans avoir la prétention de faire une critique même générale de tous les numéros exposés.

Les chambres 20, 22, 24, quoique des mêmes auteurs, ne revèlent pas, à mon avis, d'égales qualités. Le boudoir en bois d'amarante est délicieux de finesse et de construction, il évoque une forme féminine effleurant ces meubles aux contours souples et délicats de couleur, la table est un bijou d'ébénisterie, les bois précieux sont employés avec mesure et goût. La mesure me semble s'être égarée dans le No. 20 (salon) et 24 (chambre à coucher); l'architecture, bien qu'elle conserve un caractère d'intimité et de simplicité, me semble négliger la logique dans la construction; l'emploi du placage me paraît immodéré, il envahit tout, dénaturant et alourdissant les éléments architecturaux; les parties constructives fixes offrent le même aspect que les parties mobiles; il en résulte que, le bois ayant perdu son application rationnelle, ces meubles pourraient être aussi bien traduits en stuc, en bronze, en grès sans que le modèle initial en soit modifié. Et puis l'emploi de bois précieux sur une trop grande surface devient monotone; du reste la plupart des bois des Iles perdent de leur couleur à l'action de l'air et de la lumière; en général tous les bois tendent à s'unifier avec le temps; mais cette action est plus sensible dans les bois précieux en raison de leur délicatesse même.

Ces bois sont importés dans nos pays en billes; la cherté de ces billes, qui se vendent le plus souvent au kilo, fait qu'on les débite en placages pour obtenir un plus grand rendement. L'emploi fréquent du placage remonte au XVIII<sup>e</sup> siècle, les styles Louis XV et Louis XVI ont laissé, dans ce genre, des merveilles. Notre siècle de machines a aussi apporté des éléments nouveaux dans l'art du mobilier et ne pas les utiliser serait une erreur; mais il faut le faire avec logique.

Il serait utile de discuter une fois l'emploi du placage; où est-il légitime? Où ne l'est-il pas? Ici encore il me paraît que la matière même nous donne des indications précieuses. Un placage est une feuille de bois mince destinée à être collée en revêtement sur un bois de moindre valeur; quand un arbre d'essence est jugé beau et sain, il est désigné à être débité en placages; il est équarri, scié en plusieurs plateaux dont les plus larges seront tranchés par un large couteau mécanique ou sciés, selon la nature du bois et l'épaisseur à obtenir. Certains placages,

comme le frêne de Hongrie, ne trouvent leur particularité de dessin et de chatoiement, qu'à la condition d'être déroulés; pour cela, l'arbre est préparé en forme cylindrique et fixé dans ses deux bouts de manière à pouvoir tourner sur lui-même; alors un puissant tranchet enlève une pelure épaisse d'un millimètre sur la longueur du tronc, le déroulant comme on le ferait d'un rouleau de papier.

Le bois des Iles, précieux et coûteux, s'emploie en marqueterie et aussi en surfaces de tables, de commodes, en panneaux de boiseries, armoires; il offre, comme élément décoratif, une gamme de couleurs plus étendue que nos seuls bois indigènes; à la vérité, nous avons des bois, comme l'orme ronceux ou le frêne ronceux, qui pourraient, débités en placage, rivaliser de beauté avec le bois des Iles; les paysans les brûlent parce qu'ils sont mauvais pour le charronnage et cependant des industriels allemands savent les mettre à profit.

Si la nature même plus encore que la cherté des bois des Iles semble imposer le placage, est-il légitime, dans nos contrées, de plaquer en noyer ou en chêne des bâtis en sapin?

Nous touchons ici à un problème économique, mais aussi à un problème de goût et de conscience.

L'industrie courante fabrique des meubles à bon marché, soit que la concurrence l'y oblige, soit que, selon les industriels, le mauvais goût du public l'exige.

Prenez un bâti de meuble en sapin, plaqué de chêne ou de noyer; ajoutez-y quelques sculptures de mauvais style, appliquées en frontons, et vous aurez un spécimen de ce qui se vend couramment.

Admettons d'abord l'exigence du bon marché. Est-ce qu'elle suffit à justifier un mensonge qui devient une habitude? Ne pourrait-elle pas se concilier avec une simplicité réelle, de bon goût et de durée? Le No. 1 en est un exemple. Je crois qu'il faudrait ouvrir les yeux du grand public sur ce luxe trompeur, l'habituer à des meubles en bois peu chers du pays, travaillés honnêtement, élégants et pourtant solides. Et dès qu'on s'adresse à un public plus riche, cette loyauté industrielle s'impose avec plus de force encore.

En d'autres termes : ce qu'il y a d'essentiel dans le meuble, c'est sa construction, pratique, solide, et apparente dans les lignes principales de son architecture nécessaire. Le placage qui recouvre les lignes du bâti est non seulement trompeur, contraire à la construction, mais encore dangereux pour la durée ; je ne conçois le placage que comme un ornement, de couleurs ou de lignes, sur des panneaux qui jouent suffisamment dans les rainures du bâti. Renonçons aux supercheries et respectons le métier. Apprenons à comprendre, à aimer le meuble simple dont le bois apparent à l'extérieur est bien le bois employé pour la construction, et, s'il y a des placages, que ce soient des panneaux encadrés d'architecture, ou des dessus ne remplissant que l'office d'un décor et non d'une construction.

La durée d'un meuble pareil est assurée aux descendants de celui qui l'a acquis avec peine sur son salaire. L'artisan n'est pas toujours appelé à décorer des demeures luxueuses ; notre siècle veut qu'on songe à celles de l'employé, de l'ouvrier intelligent. C'est dans cette direction qu'il faut chercher la voie.

L'intérêt soulevé dans le public par l'exposition du Musée des Arts industriels ne révélerait-il pas le désir d'un art mieux adapté à notre intellect et à nos besoins modernes ? Nous assistons à un renouvellement, mais le public et les artistes ont perdu ce contact qui les reliait aux belles époques et particulièrement au temps de la Renaissance.

Il règne actuellement une fâcheuse équivoque entre l'artiste producteur de modèles, l'artisan ou l'industriel qui les exécute, le commerçant qui les débite et le public qui les achète. On peut accuser la masse d'ignorance, mais non d'une préférence absolue pour le laid comme l'insinue l'intermédiaire, fabricant ou vendeur, confiné dans sa routine. Celui-ci, par son détestable système de persuasion à outrance, est responsable, la plupart du temps, du mauvais choix de son client.

Où est le remède à cet état de choses ?

Le voici, nous semble-t-il :

Que l'artiste lui-même cherche à se mettre en relation plus directe avec le public, à développer le goût général, à l'affermir, quant à l'art industriel, sur des bases logiques faciles à établir et

à justifier pour tout homme du métier. L'acheteur plus instruit acquerra dès lors plus d'indépendance vis-à-vis du marchand.

La manifestation du Musée des Arts industriels, assez complète pour constituer un bon renseignement, est un premier pas vers la solution du problème. Qu'elle soit définitivement atteinte, et l'artiste trouvera enfin l'appui et le stimulant indispensables à l'heureuse continuation de son oeuvre.

Souvenons-nous de l'époque du moyen âge; le style gothique a trouvé ses multiples applications dans la construction de cathédrales, de manoirs féodaux, de maisons d'artisans. Les meubles qui ornaient ces édifices procédaient de la même loi de construction, soit dans la conception architecturale, soit dans l'emploi de la pierre ou du bois. C'est-à-dire qu'un meuble dénotait, dans sa proportion, le même esprit de logique consciencieuse qui avait présidé à l'érection de la cathédrale.

Saluons le bel effort réalisé dans l'ensemble des spécimens réunis au Musée. Malgré les erreurs que nous avons cru devoir y relever, il n'en demeure pas moins une étape remarquable réalisée dans le domaine de l'art du mobilier.

PARIS

ALBERT ANGST



## WAS VERDANKT DER FRANZÖSISCHE WORTSCHATZ DEN GERMANISCHEN SPRACHEN?

(Schluss.)

Was die Wohnstätte anbetrifft, so dürfen wir wohl annehmen, dass die Franken die Kunst des Steinbaus von den Römern kennen gelernt haben; die Tatsache aber, dass französisch *maçon* ein fränkisches *matjo* voraussetzt, das zu unserem „Steinmetz“ gehört, spricht schon für eine ziemlich hohe Entwicklung des Maurerhandwerks bei den Eroberern. Andererseits weisen gewisse Lehnwörter auf eine primitivere Bauart der Häuser hin. In seinen neuen Forschungen zum altgermanischen Haus, hat der Grazer Indogermanist R. Meringer die Aufmerksamkeit auf das aus Ruten